



Enchères fantômes

Par Doume

Bonjour comment faire pour faire cesser des enchères fantômes ?
dans une salle de vente de Nice (mais idem à Lyon) cela est habituel. Des véhicules sont achetés mais se retrouvent pendant plusieurs semaines remis en vente jusqu'à qu'un pigeon monte haut.
Il suffit de lire les avis sur Google et de voir que ce n'est pas une rumeur.
Peut-être un métier d'intouchables ?

Par yapasdequoi

Bonjour
De quel métier parlez vous ?
Huissier ou commissaire priseur sont des professions réglementées.
Et pour toute enchère il y a un prix minimum à atteindre pour acheter. Si le prix atteint est inférieur, il n'y a pas de vente.
Les fantômes ? Sérieusement ?

Par Doume

Normalement s'il y a un prix de réserve c'est indiqué et c'est rare dans les ventes comme celles-ci. Ce n'est pas indiqué non plus sur les CGV. Il n'y a personne qui surenchérit et c'est connu et reconnu dans le milieu.
Merci

Par Nihilscio

Bonjour,

Je pense que le terme exact est : « folles enchères » plutôt qu'« enchères fantômes ».

Le procédé est effectivement déloyal.

Afin de limiter les abus, les adeptes de cette pratique peuvent être inscrits sur une liste noire que tient le Syndicat National des Maisons de Vente Volontaires (SYMEV).

Par Doume

Il y a 1 ou 2 voitures qui sont signalées "Folle enchère" mais pas celles que je dis. C'est soit disant un prix de réserve mais pas dans les CGV et pas indiqué à la présentation ni au moment de la dernière enchère comme par exemple entendu dans toutes les enchères : "prix de réserve non atteint, véhicule retiré". De plus on ne voit pas de surenchérisseur(constaté par pas mal de personnes)